

Politique publique d'intelligence économique au service de la compétitivité des entreprises algériennes.

Public policy of economic intelligence for the service of the competitiveness of Algerian companies.

Dr HARRAR Sabiha

Docteur Chercheuse en sciences économiques

Faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales

Université de Tlemcen, Algérie

Laboratoire de recherche : Monnaie et Institutions Financières dans le Maghreb Arabe
(MIFMA)

sabaharrar@hotmail.fr

Dr GHOMARI Souhila

Maître de conférences A

Enseignante chercheuse

Responsable du master « Marketing des services »

Responsable Assurance Qualité

Faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales

Université de Tlemcen, Algérie

Laboratoire de recherche : Management des Entreprises et du Capital Social (MECAS)

souhila.ghomari@hotmail.com

Politique publique d'intelligence économique au service de la compétitivité des entreprises algériennes.

Résumé :

Compte tenu du contexte économique dont lequel évoluent les entreprises algériennes à savoir une ouverture au marché international et la mondialisation des échanges, l'Etat algérien a pris conscience de la nécessité d'une politique publique d'intelligence économique (IE). En effet, ce nouveau contexte met les entreprises dans une perpétuelle concurrence au niveau national et international. La compétitivité des entreprises repose sur plusieurs facteurs tels que l'accès au marché, l'accès aux ressources, le cadre réglementaire ... dont l'IE constitue un élément clé. De ce fait, il devient urgent d'intégrer cette démarche dans nos entreprises, d'engager des formations en la matière. L'objectif de ce papier est d'analyser les politiques de l'Etat en matière d'Intelligence Economique et d'identifier les traits de ces politiques et leurs effets sur la compétitivité des entreprises algériennes.

Mots clés : Intelligence économique, politique, entreprises, compétitivité, Algérie.

Abstract :

In the view of economic context in which Algerian companies operate, namely, an opening to the international market and the globalization of trade, the Algerian state became aware of the need for a public policy of economic intelligence (IE). Indeed, this new context puts companies in perpetual competition at national and international level. The competitiveness of companies is based on several factors such as market access, access to resources, the regulatory framework ... where EI is a key element. Therefore, it is urgent to integrate this approach in our companies, to engage in training in this area. The objective of this paper is to analyze the state policies in terms of economic intelligence and to identify the features of these policies and their effects on the competitiveness of Algerian companies.

Key words: Economic intelligence, politics, companies, competitiveness, Algeria.

Introduction

Le développement des politiques d'intelligence économique efficaces est devenu un enjeu économique majeur soutenu par la puissance publique. Dans un monde en perpétuelle mutation caractérisé par le nouveau contexte d'ouverture économique et de mondialisation, les pays cherchent de plus en plus à protéger leur compétitivité et leur savoir-faire. Face à ces nouveaux défis, l'IE est devenue une nécessité pour tous les Etats ainsi que les entreprises pour un objectif commun le soutien à la compétitivité.

L'information est une matière première essentielle au pilotage de toute organisation et une ressource critique dans la définition de sa stratégie.

Dans cet ordre d'idée, l'élaboration de l'Etat des politiques d'intelligence économique vise à assurer la veille stratégique et sa promotion dans le secteur industriel et de constituer une banque de données relatives à l'information dans les domaines économiques, industriel, technologique et des marchés.

La motivation des entreprises et des acteurs publiques à la pratique de l'intelligence économique constitue aussi un objectif majeur de la politique d'IE, selon Mohamed Bacha, directeur général de la veille stratégique, des études économiques et des statistiques au ministère du Développement Industriel de la Promotion des investissements les entreprises doivent « se départir de leur attentisme. Pour les dispositifs, l'Etat est prêt à les aider». Il y sera également question d'«encourager les entreprises à s'impliquer» davantage dans l'acquisition des métiers de l'intelligence économique.

Compte tenu du contexte économique dont lequel évoluent les entreprises algériennes à savoir une ouverture au marché international et la mondialisation des échanges, l'Etat algérien a pris conscience de la nécessité d'une politique publique d'intelligence économique pour le fonctionnement, la pérennité et la compétitivité des entreprises.

L'objectif d'une telle politique est la mise à disposition des entreprises les informations en leur possession ou qu'ils peuvent les aider à procurer dans le but de soutenir le développement de l'entreprise algérienne.

La connaissance de l'environnement socioéconomique et la maîtrise de l'information sont devenus les piliers de la compétitivité des entreprises. Au-delà d'un simple processus de veille stratégique l'information doit être saisie, analysée et interprétée dans les temps appropriés.

Ceci revient à dire que l'information doit être structurée dans le cadre d'intelligence économique dans la mesure où la compétitivité de l'entreprise dépend de sa capacité à

s'adapter et à réagir vite aux mutations et aux changements de son environnement. En effet, le nouveau contexte de mondialisation et d'ouverture des marchés met les entreprises dans une perpétuelle concurrence au niveau national et international. La compétitivité des entreprises repose sur plusieurs facteurs tels que l'accès au marché, l'accès aux ressources, le cadre réglementaire ... dont l'IE constitue un élément clé. De ce fait, il devient urgent d'intégrer cette démarche dans nos entreprises et d'engager des formations en la matière.

Le présent article se propose d'analyser les politiques de l'Etat en matière d'Intelligence Economique.

Le questionnement central de ce papier consiste à identifier les traits de ces politiques et leurs effets sur la compétitivité des entreprises algériennes. Ainsi nous essayons de répondre aux questions suivantes : quel état des lieux peut on faire des initiatives algériennes en intelligence économique ? Où en sont les entreprises algériennes en matière d'application de l'IE et quelles sont les difficultés qui ralentissent l'adoption des systèmes d'IE ?

Pour ce faire, dans une première partie nous passons en revue les principales politiques déployées en matière de promotion et de valorisation de l'information et les actions menées pour la mise en place et le développement d'IE au sein des entreprises algériennes. Dans une deuxième partie, nous démontrons le rôle crucial de l'IE dans le maintien de la compétitivité des entreprises en mettant en lumière la situation du contexte de l'environnement économique dans lequel évoluent les entreprises. Et enfin nous tenterons d'évaluer la conduite de la démarche de l'IE en Algérie.

1- Le recours à l'intelligence économique : une nécessité dans le contexte de mondialisation et d'ouverture.

L'Intelligence Economique (IE) est devenue incontournable dans le monde contemporain, bien plus que dans tout autre temps auparavant. L'ampleur des mutations industrielles, sociales et techniques en cours sur les entreprises fait de la veille économique un enjeu majeur de leur développement.

L'ouverture croissante des espaces économiques réduit les pouvoirs du marché liés à la proximité, aiguise la concurrence et oriente de plus en plus vers la différenciation par la qualité, les délais, la variété et l'innovation. Ces nouveaux critères de compétitivité appellent non seulement à la compréhension des enjeux de la société mais aussi à l'anticipation des mutations qui affectent un marché mondial animé par une concurrence exacerbée.

Dans ce contexte, comment anticiper, comment être alerté à temps ?

D'où l'intérêt de la maîtrise de l'information stratégique. En effet, L'intelligence économique, qu'elle soit mise en œuvre par un Etat ou par une entreprise, s'inscrit dans un contexte bien précis : celui de la mondialisation et de l'interconnexion des économies.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues un puissant levier de développement économique et social. Elles sont la source d'innovations continues au cœur de la croissance économique et créent des opportunités nouvelles de développement.

Ces nouvelles technologies ont non seulement accéléré le rythme de circulation de l'information, mais ont mis les Etats et les entreprises face à une masse d'information surabondante dont la portée et la pertinence requièrent la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique.

1.1 De la Veille stratégique à l'intelligence économique : éléments conceptuels

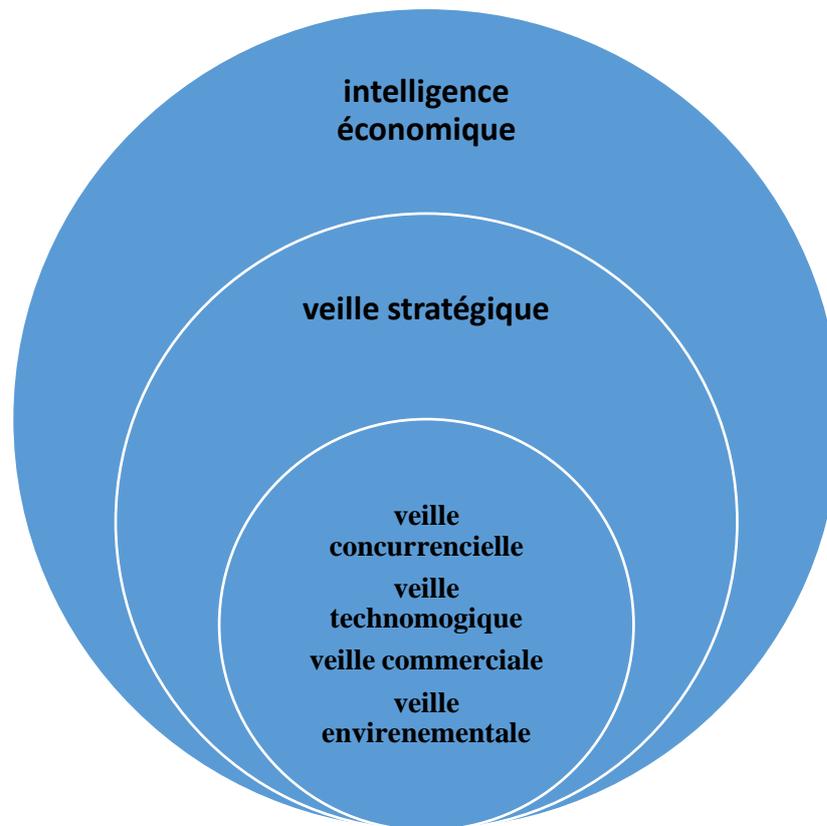
Depuis quelques années les termes de « veille stratégique » et « intelligence économiques » sont de plus en plus courant dans le langage de l'économie et du monde des affaires.

Ces termes relativement récents sont devenus d'usage courant vers les années 90 où cellules de veille furent développées. La prise de conscience de la veille stratégique date du début des années 80 avec la mise en place de nouvelles formes de gestion de l'information tournée avant tout sur les notions de qualité et non plus à la quantité (Hermel, 2007).

Veille stratégique et intelligence économique sont deux concepts distincts mais intimement liés. L'intelligence économique englobe dans sa sphère plusieurs notions : sécurité économique, veille, renseignement, knowledge Management, lobbying.

La veille stratégique constitue un aspect des trois aspects de l'intelligence économique. Mais elle différencie de cette dernière du fait qu'elle ne modifie pas l'organisation de l'environnement sur lequel elle exerce une observation. Dans ce sens, la veille a un rôle de détection tandis que l'IE a une mission de positionnement de l'entreprise dans son environnement proche.

Figure 1 : de la veille stratégique à l'intelligence économique



Source : Elaboré par les auteurs

La veille stratégique considérée comme une démarche systématique de recueil, de traitement et de diffusion de l'information vise à surveiller et décrypter l'environnement concurrentiel et à déceler les tendances émergentes. Or, dans un contexte économique de plus en plus ouvert et en constante mutation caractérisée par une évolution sans précédent en matière des technologies de l'information et de la communication (TIC), il ne suffit pas de recueillir l'information mais il est indispensable de mettre en place un dispositif de sécurité/ sureté. Ce dispositif appelé Intelligence Economique (IE) permet d'assurer la sécurité physique, informatique ainsi que le patrimoine de l'entreprise (L'Agence française pour le développement de l'intelligence économique (AFDIE)). Quand on parle d'IE cela revient à parler d'une veille organisée pour l'aide à l'organisation.

Le concept Intelligence Economique est en vogue depuis la fin des années 1960 aux Etats-Unis. Dès 1967 Harold Wilensky dans son ouvrage "L'intelligence Organisationnelle" définit l'intelligence économique¹ comme « un processus non pas d'accumulation d'information mais de production de connaissances par les gouvernements et les industriels et quand il le

fallait dans le cadre de stratégies collectives ». Or ce concept fut introduit dans les grands établissements dès les années 20 -30 où les services de planification des entreprises établissaient des plans prévisionnels de résultats à long terme (Hermel 2007),

Au début des années 1990, la notion d'intelligence économique est le fruit d'une réflexion atypique, développée dans un premier temps en marge de l'institution et du monde de l'entreprise. L'idée d'un concept global visant à structurer la pensée théorique et pratique sur l'utilité de l'information est venue d'une rencontre entre des membres de la société civile et des politiques.

En France, l'intelligence économique est un concept assez récent. En effet les premiers travaux sur ce thème datent du Rapport dit Martre 1994. Les conclusions de ce rapport publiées sous le titre Intelligence économique et stratégie des entreprises portèrent sur les efforts qu'il convenait de réaliser en matière de culture stratégique de l'information (de méthodologies de recueil d'analyse et de valorisation de l'information).

1.2 Définitions :

La définition donnée par les auteurs du rapport Martre est la suivante :

« L'intelligence économique peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques... »

Dans le Document de référence 2010 de la formation en intelligence économique en Algérie. Elaboré par le Ministère du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement l'intelligence économique (IE) est définie comme « l'ensemble des actions de surveillance de l'environnement national et international en vue de recueillir, traiter, analyser et diffuser toute information utile aux acteurs économiques. Elle intègre la protection (sécurité) de l'information ainsi produite et son utilisation dans des actions d'influence et de lobbying »

La définition proposée par L'association française pour le développement de l'intelligence économique (AFDIE, 1997) :

« L'intelligence économique est une dynamique de construction collective fondée sur la conviction et la responsabilité de tous, et consiste en l'appropriation et l'interprétation de l'information en vue d'une action économique, immédiate et ultérieure. Fondée sur le principe de coordination, elle s'accompagne d'une évolution de la culture d'entreprise et de la capacité de construire l'avenir face à des événements incertains. Enfin, elle permet de tirer parti des avantages stratégiques pour construire un avantage concurrentiel performant et durable ».

Il est à noter qu'il existe plusieurs définitions de l'intelligence économique, mais elles s'accordent tous à démontrer l'importance de l'information dans l'élaboration de la stratégie d'entreprise.

A chacun son IE : l'État propose une politique publique d'IE, et les entreprises, elles, mettent en place leurs propres pratiques d'IE. Mais l'objectif reste le même : améliorer sa compétitivité, soutenir la croissance et l'emploi.

1.3 L'information au cœur de l'intelligence économique

L'information est un levier fondamental et constitue un outil de compétitivité dans le contexte actuel de l'ouverture et de la mondialisation.

L'information telle qu'elle est perçue par Michael PORTER elle doit s'inscrire dans ce sens « Donner la bonne information à la bonne personne, au bon moment, pour prendre la bonne décision » (Gloaguen . 2012).

A ce titre, l'incapacité de l'entreprise à déterminer la qualité de l'information peut générer des risques sur le devenir de l'entreprise. A cela il faut ajouter que l'information doit être mise entre les mains de ceux qui savent l'utiliser, il n'est pas important de disposer d'une information capitale pour son entreprise, sur ses concurrents, sur ses fournisseurs, sur son marché si elle n'est pas bien exploitée.

2. Les démarches globales d'un pilotage par l'intelligence économique

A l'heure de la mondialisation et des délocalisations, le concept devient non seulement une nécessité mais il doit être inlassablement retaillé pour devenir une arme dans la compétition internationale.

La démarche globale d'un pilotage par l'intelligence économique s'articule autour de trois axes principaux à savoir :

- la veille
- la protection
- la décision d'agir et le pilotage de l'action.

Figure 2 : Démarche de l'intelligence économique



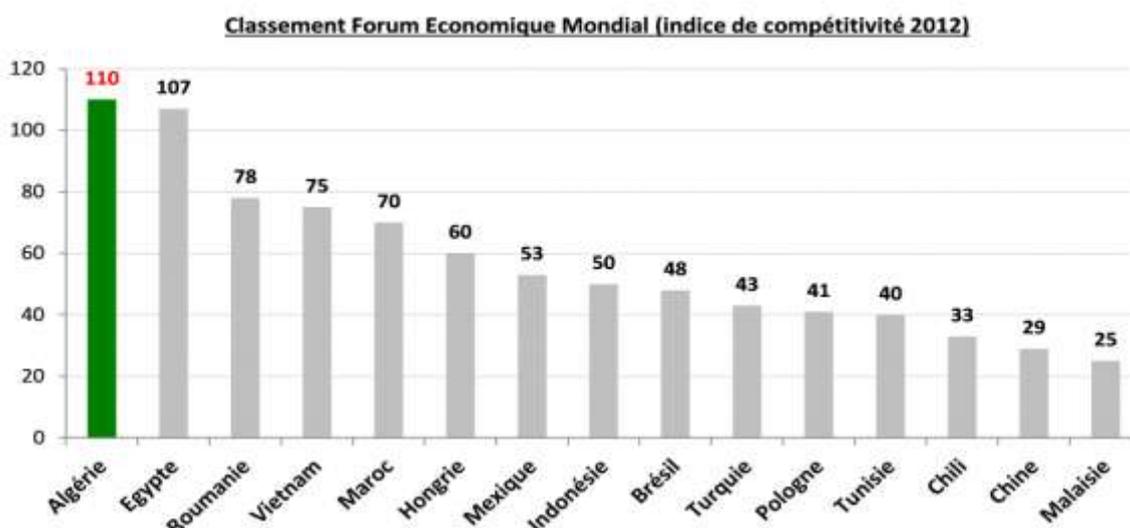
Source : Jakobiak F. (2009) , « l'intelligence économique »

Il s'agit de construire un plan de veille pour identifier les signaux faibles porteurs d'opportunités ou de menaces en regard de sa stratégie afin d'agir en exploitant les informations recueillies et conforter les positions sans oublier de protéger ce qui est important. La recherche de renseignement vient confirmer l'état final recherché, vérifier les orientations prises et le choix de la tactique (Jakobiak, 2009).

3. L'intelligence économique : cas de l'Algérie

L'économie algérienne comparée au panel de pays à revenus intermédiaires demeure très loin de la tête de liste de classement que ce soit en termes de classement global de sa compétitivité par le Forum Economique Mondial, ses performances d'exportations et de la diversification économique, en termes de climat des affaires (mesuré par le classement dans les rapports du Doing Business). Les graphes suivant parlent d'eux-mêmes :

Figure 3 : Classement Forum Economique Mondial (indice de compétitivité 2012)



Source : rapport Doing business 2013.

La vitalité d'une économie est tributaire de sa compétitivité ; et de plus en plus, ce sont les marchés internationaux qui permettent aux entreprises d'accroître fortement leur chiffre d'affaires. Mais l'Algérie est loin d'être compétitive, et il convient de s'interroger sur la manière de booster l'économie et les entreprises plus particulièrement à faire face à ces nouveaux défis de la concurrence. De ce fait, l'appropriation et la mise en place d'un système d'intelligence économique devient une nécessité primordiale et la politique de l'Etat en la matière semble bien prendre conscience de ce besoin incontournable pour la compétitivité du pays.

3.1 Le paysage industriel de l'Algérie :

Les potentialités et les capacités de l'industrie algérienne sont très importantes, notamment en matière de ses ressources naturelles diversifiées.

Les conditions générales sont réunies et propices pour un décollage industriel favorisé par les potentialités suivantes :

- la diversité du tissu industriel avec l'existence d'un millier de PME et plus de 10 mille petites entreprises.
- dotation des grandes villes de zones industrielles, ce qui favorise la répartition équilibrée de l'industrie au niveau national.
- disponibilité de la main d'œuvre qualifiée et des infrastructures de base notamment de transport.
- l'émergence du secteur privé opérant dans diverses activités.

Ces potentialités que recèle le secteur industriel furent mises en valeur par les différentes politiques du développement industriel.

L'Algérie a accordé un intérêt particulier au secteur industriel, les plans de développement lancés depuis les années 70 témoignent de ça.

L'objectif est de construire une base industrielle nationale indépendante et qui permet le développement économique.

Tableau 1 : Investissement industriel (Millions de DA)

	Plan triennal (1967-1969)	Premier Plan quadriennal (1970- 1973)	Second Plan quadriennal (1974-1977)
Industrie hors hydrocarbures	2690	7827	28 500
Hydrocarbure et chimie	2710	4573	19 500
Total	5400	12 400	48 000

Source : Centre National de documentation de Presse et d'Information

La période de 67 à 77 était caractérisée par la forte mobilisation par l'Etat de toutes les ressources possibles dans divers domaines. En effet, cette période s'est marquée par un grand flux de capitaux, le taux d'investissement oscille entre 28,3% au cours du premier plan quadriennal, 40,4% au cours du second. En 1978 le taux d'investissement en Algérie a atteint 47,8% et était le plus fort dans le monde (Ministère de la planification).

Entre 74 et 86 les indices du secteur industriel relèvent un succès de l'industrie en cette période. Effectivement, l'industrie industrialisante a enregistré une croissance de 10,6%.

L'effondrement des prix du pétrole en 86 a fait subir au secteur une forte dégradation. Les conséquences de la crise (dégradation successives de la monnaie, l'augmentation des taux d'intérêt et les taux d'inflation, la dissolution des entreprises publiques et l'augmentation du chômage) manifestées sur une industrie encore très fragile et non mature ont vite conduit à la dégradation du secteur (chute de l'emploi industriel à 10,3% et réduction du taux d'investissement à 26,1%).

A partir des années 2000, un ensemble de mesure a été destiné comme cadre de référence au profit de l'entreprise. D'une manière générale, la période 2000- 2005 s'est caractérisée par une stabilité dans le secteur mais avec des chiffres médiocres (taux d'investissement 23%, emploi industriel 07,4%, taux de croissance très faible 0,5% entre 2000 à 2005).

La relance de la production industrielle, le soutien aux PME et la création d'emplois stables sont au devant des préoccupations du programme de développement quinquennal 2010-2014, doté d'une enveloppe globale de 21.214 milliards de dinars, soit près de 286 milliards de dollars.

Jusqu'à la fin de 2013, l'Algérie compte **70 840** PME activant dans le secteur industriel.

Tableau 2 : Evolution des PME privées par secteur d'activité

Secteur d'activité	2012	Parts %	2013	Parts %	Evolution
Agriculture	4 142	1,02	4 458	1,01	7,63
Hydrocarbures, énergie, mines et services liés	2 014	0,49	2 217	0,5	10,08
BTPH	139 875	34,3	147 005	33,26	5,10
Industries manufacturières	65 859	16,15	70 840	16,03	7,56
Services	195 889	48,04	217 444	49,2	11
Total général	407 779	100	441 964	100	8,38

Source : Ministère du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement

Malgré ces chiffres, le secteur de l'industrie souffre encore de la faiblesse de la performance des entreprises industrielles, ceci se traduit par la baisse de la production et de la productivité. Les politiques adoptées visent à développer une industrie nationale capable de diversifier la gamme des exportations afin d'affranchir cette économie de sa dépendance des hydrocarbures.

Le retard de l'industrie algérienne en matière de transfert des technologies et de maîtrise de l'information demeure un vrai obstacle pour les entreprises à faire face à la compétition internationale et à affronter les nouveaux challenges imposés par la mondialisation.

C'est pourquoi l'Etat s'est engagé dans une nouvelle politique industrielle axée sur le développement des branches industrielles et la promotion du concept « qualité et sécurité industrielle »

3.2 La nécessité de l'IE pour les entreprises Algériennes

Ayant pris conscience de la nécessité de la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique, les pouvoirs publics algériens ont adopté une démarche volontariste qui a pour ambition la mise en place des fondements des politiques de l'intelligence économique celle-ci a tracé les objectifs suivants :

1- diffuser une culture de l'intelligence économique : Il s'agit de développer une culture de l'information chez les acteurs tant privés que publics. Ceci est favorisé par la mise en œuvre des dispositifs d'appui (compagnes de sensibilisation et de formation des managers, création des réseaux informationnels).

2- créer une synergie Public- Privé et une focalisation sur les PME : L'objectif d'une politique publique de l'Intelligence économique se veut le développement chez les PME de la perception des relations public privé. Autrement dit, il s'agit de rétablir la confiance entre le secteur public et privé. Etant donné que la PME est pourvoyeur d'innovation et de création de richesse, la politique de l'intelligence économique doit inciter les PME à développer la fonction de veille stratégique pour une meilleure maîtrise et utilisation de l'information.

3- promouvoir le développement et assurer la sécurité du patrimoine technologique et industriel algérien : le contexte actuel dans lequel évoluent les économies oblige les entreprises à être de plus en plus compétitives, l'IE constitue dans ce sens la solution idéale pour l'Etat pour faire face à la concurrence internationale.

4- décrypter l'avenir et circonscrire les incertitudes :

La fonction prospective assure l'anticipation des événements pour que l'entreprise puisse établir des scénarios dans le futur. De ce fait, la politique de l'IE met en système et en interconnexion administrations publiques, entreprises et universités afin de cerner les évolutions en perspective et déceler les faits sur moyen et long terme.

Pourquoi les entreprises algériennes sont appelées à mettre en place des systèmes d'intelligence économique?

La plupart des pays ont conduit une démarche d'IE faisant ainsi preuve de la nécessité d'un tel dispositif pour conduire leurs politiques gouvernementales et attestant du rôle crucial de l'IE dans la consolidation de la compétitivité, le positionnement et la pérennisation des entreprises.

L'application de la démarche d'IE par L'Etat s'inscrit dans une vision macro. L'Etat oriente la politique de l'IE, et ses actions vont impacter les entreprises.

L'Algérie n'a pas échappé à ce mouvement et a mis les moyens, le financement et les encouragements, ainsi que la mise en place d'un dispositif institutionnel et réglementaire approprié. Le développement de l'intelligence économique en Algérie permettra de renforcer la compétitivité des entreprises algériennes et de soutenir la croissance de l'économie. Les entreprises industrielles nationales sont confrontées à une concurrence rude de la part des produits importés.

Il est à signaler que la croissance du secteur industriel public hors hydrocarbures était de moins de **-3%** en 2007. Ce taux ne s'est pas amélioré pour ces dernières années. En effet, Une croissance de 1,2 % a été enregistrée par la production industrielle du secteur public de janvier à septembre 2012.

De leur part les PME PMI algériennes malgré un chiffre très satisfaisant en matière de nombre (774 934 tous secteurs confondus) sont très loin d'être compétitives et sont constituées essentiellement de très petites entreprises (bulletin d'information statistique de la PME, 1^{er} semestre 2013).

Partant de ce constat, il est impératif que les entreprises soient en mesure de garantir la sécurité des connaissances technologiques et industrielles qu'elles possèdent. Outre l'ouverture de l'économie algérienne et la forte concurrence des produits importés (46,8 milliards de dollars en 2012), la zone du libre-échange avec l'Europe va jouer de grande ampleur sur les industries locales qui éprouvent un grand manque en matière de résistance à la concurrence extérieur.

L'Intelligence économique n'est qu'un élément de réussite de l'entreprise algérienne mais il reste un facteur important car il introduit l'innovation au sein de l'entreprise.

3.3 Mise en place du dispositif de l'IE en Algérie :

C'est un dispositif d'accompagnement des PME-PMI dans leur démarche d'intelligence stratégique. Plusieurs filières ont été ciblées: notamment celle ciblées par la nouvelle stratégie industrielle à savoir :

Il met à disposition des PME-PMI une base de données électronique unique stockant les informations sur les entreprises (locales et étrangères) activant sur le territoire algérien ainsi que les faits législatifs ou institutionnels en rapport avec l'industrie, l'environnement ou l'énergie. Ce dispositif offre aussi une base de données relative aux conférences et aux événements relevant de ce thème et qui portent sur les différents secteurs économiques.

L'Algérie est passée de la phase de sensibilisation au stade de mise en œuvre par les acteurs économiques et institutionnels concernés du dispositif d'IE.

Pour cela, le gouvernement algérien a procédé à plusieurs actions en la matière :

- Dans le but de développer l'interaction entre l'université et le monde de l'entreprise le gouvernement a lancé des programmes d'enseignement universitaire et de recherche dans les nouvelles spécialités (Knowledge management, decision making, data meaning,...) toutes ces spécialités entrent dans le cadre de l'intelligence économique et permettent de former la ressource humaine dans ce domaine.

L'Algérie a lancé aussi une formation managériale au niveau de l'Université de la formation continue. En effet, L'UFC (l'université de formation continue) a introduit l'intelligence économique dans son plan de formation et elle offre, à ce propos, une formation supérieure en intelligence économique sanctionnée par un diplôme de PGS (post graduation spécialisée). Cette formation est destinée notamment aux cadres qui ont des projets à réaliser, et aussi pour les autres personnes qui sont intéressées. Cette formation est venue comme réponse aux exigences de l'environnement actuel et aux besoins des entreprises. Elle traduit également la volonté des autorités algériennes du lancement de cette activité en Algérie dans le cadre du développement industriel et du développement des PME en particulier.

L'Institut supérieur de gestion et de planification a élaboré un manuel de vulgarisation «100% algérien», ainsi que la mise en place en collaboration avec le MIPPI d'un laboratoire dédié à l'IE au niveau de l'ISGP et qui suscite déjà l'engouement des cadres et managers d'entreprises.

- la mise en place d'un dispositif institutionnel et réglementaire approprié, et ce à partir de la Direction Générale de La Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques (DGVSEES).

Celle-ci est chargée notamment de :

- initier toute étude prospective liée aux activités des différentes filières et branches industrielles ;
- assurer le suivi et l'évolution des tendances des marchés industriels au niveau national, régional, et mondial ;
- veiller à la constitution d'une banque de données relative au secteur de l'industrie et de la petite et moyenne entreprise ;
- suivre l'évolution du secteur industriel ;

Elle est constituée de deux divisions à savoir : Division des Études Économiques (DEE), Division de la Veille Stratégique, de l'Intelligence Économique et des Statistiques (DVSIES)

Figure 4 : dispositif institutionnel de l'IE



Source : Ministère de l'Industrie et des Mines- Algérie.

La Division de la Veille Stratégique, de l'Intelligence Économique et des Statistiques (DVSIES) est chargée notamment de :

- assurer la veille stratégique et sa promotion dans le secteur industriel,
- constituer une banque de données relatives à l'information dans les domaines économiques, industriel, technologique et des marchés ;
- mettre en place un réseau d'échange d'informations avec les institutions et organismes chargés de l'information économique et industrielle ;

- analyser et traiter les données relatives aux sciences et à la technologie ayant un impact sur l'industrie et l'investissement et assurer sa protection et sa diffusion.
- inciter les entreprises à développer des capacités en matière d'intelligence économique, en leur facilitant l'accès à des instruments qui leur permettent de procéder en permanence, à l'identification de leurs faiblesses, à la valorisation de leurs atouts et à l'exploitation des opportunités offertes par leur environnement ;
- de contribuer, en relation avec les institutions et organes concernés, à la conception et à la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique permettant d'agir sur l'environnement de l'entreprise ;
- de collecter et publier les données statistiques relatives à la production et à la commercialisation des produits industriels et celles relatives à la petite et moyenne entreprise ;
- élaborer des notes statistiques de conjoncture portant sur la situation et l'évolution du secteur industriel de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.
- de créer, en relation avec les organismes concernés, une banque de données concernant le secteur industriel, les petites et moyennes entreprises et de la promotion des investissements ;
- inciter les entreprises à développer des capacités en matière d'intelligence économique, en leur facilitant l'accès à des instruments qui leur permettent de procéder en permanence, à l'identification de leurs faiblesses, à la valorisation de leurs atouts et à l'exploitation des opportunités offertes par leur environnement.

4. Où en sont les entreprises algériennes ?

A propos du nombre d'entreprises qui appliquent l'IE, celui-ci se compte sur les doigts et est limité dans quelques grandes entreprises. Selon Djamel-Eddine Labed, directeur de la division intelligence économique et veille technologique au ministère de l'Industrie et de la promotion des investissements (MIPI) « il y en a quelques-unes comme, par exemple, Algérie Télécom, Sonelgaz et Saïdal... et tous les jours des entreprises se mettent à créer des cellules d'IE et c'est de bon augure pour le pays et son économie ».

En ce qui concerne le développement des outils de veille en Algérie, on enregistre une absence d'outils destinés à la pratique de la veille. Les entreprises algériennes se dotent de plates-formes françaises en général. Il est à signaler que les logiciels adaptés de qualité sont très coûteux. Et donc il faut un grand investissement et le déploiement de plusieurs acteurs et une volonté du manager à ce que cette activité réussisse.

En répondant à la question de la place qu'occupe l'Intelligence économique dans les entreprises algériennes, le docteur Mounir Rochdi, spécialiste en veille et intelligence économique et directeur général délégué à Cybion, organisme d'assistance en intelligence économique (IE), a précisé qu'il faut d'abord distinguer entre entreprises nationales, grandes entreprises et PME/PMI. Concernant les entreprises nationales, elles manquent de compétition et ne sentent pas de risques particuliers et ne voient pas forcément l'urgence de se mettre à l'IE. Pour les grandes entreprises privées, elles sont, généralement, conscientes de l'intérêt que peut leur procurer la mise en place d'un système d'IE, et ce du fait des exigences du marché international dans lequel elles évoluent

Enfin les petites PMI-PME, cette catégorie est très en retard en la matière et ne s'intéresse même pas à ce domaine. Et plus important que ça, ces entreprises ignorent la répercussion de mettre en place la Veille Stratégique sur les activités de leurs entreprises et ne demandent qu'à être aidé pour mieux évoluer.

Cette absence de culture de l'entreprise constitue une véritable entrave à la pratique de l'IE, selon Nicolas Moinet, professeur des universités à l'Institut d'administration des entreprises "L'IE est une culture stratégique qui conçoit le management, autrement basée sur le principe de l'horizontalité et non pas de la verticalité" (journée sur l'IE, organisée hier par l'Institut de management stratégique et d'intelligence économique (Imsie) à l'École supérieure des affaires (Esa)). Il est a rappelé que l'IE est avant tout un état d'esprit qui considère l'information comme un facteur de compétitivité de l'entreprise. Et donc l'entreprise doit développer cette culture afin de s'acquitter des avantages de ce dispositif. (KHRIS, 2013).

D'un autre côté, l'absence de personnels spécialisés en IE constitue à son tour un frein à l'application de la démarche d'IE. Les autorités publiques ayant pris conscience de ce manque ont fait appel aux universités pour lancer des cursus dans ce sens de façon à satisfaire les besoins de l'industrie et des institutions. Outre les programmes universitaires, l'Etat a mené une action de formation de mars à septembre 2008 en faveur des cadres de la division d'IE relevant du ministère

Conclusion :

Les bouleversements et les mutations qui marquèrent la scène internationale imposent à l'Etat d'intervenir de manière à favoriser la compétitivité et l'innovation des entreprises. C'est dans cette perspective que s'est engagée l'Algérie.

Levier de croissance et instrument de maîtrise de l'environnement concurrentiel, l'IE doit être ce concept sur lequel la PME fondera sa politique économique.

La combinaison entre les politiques d'intelligence économique, celles des entreprises et celles du pouvoir public constitue un défi majeur pour l'Algérie dans le but de créer un Etat stratège et partenaire des entreprises.

Les pouvoirs publics semblent vouloir s'engager dans une politique d'intelligence économique s'appuyant sur l'université qui joue un rôle moteur et visible, mais aussi sur les réseaux de chefs d'entreprises plus discrets, plus informels, mais opérationnels à travers la diaspora et les associations professionnelles et patronales.

En Algérie, il était question du début de la mise en œuvre des pratiques d'intelligence économique pour 2009. En effet, l'Etat a procédé à la création de la Direction Générale de La Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques (DGVSEES). Celle ci procède à la publication de « bulletins de veille » qui « détectent les signaux faibles de l'économie nationale, prévoient les situations de chocs sur les marchés et proposent des politiques adéquates pour y faire face. Elle prévoit aussi pour la fin 2014, la création d'un système national de l'information statistique (SNIS), ce système permettra, en collaboration avec les autres structures comme l'ONS et le CNIS d'arriver à un produit statistique « solide, unifié et répondant aux normes internationales (Radio Algérienne, la veille stratégique pour anticiper les menaces, 25 juillet 2013).

La pratique de l'intelligence économique sera favorisée aussi par la création d'un haut comité de prospective et de sécurité économique. Outre ces institutions, plusieurs responsables relais de l'intelligence économique furent installés dans différents ministères, leur mission est de confier à des groupes de travail ou des experts étrangers des études dès qu'un problème est détecté ou anticipé. Les observatoires régionaux sont aussi mobilisés pour assurer leur rôle de fournir aux régions, notamment celles où seront localisées les ZDII, des éléments permettant de collecter et d'analyser les grandes évolutions à moyen et long termes, notamment les risques et signes de fragilité, dans les différents secteurs d'activités industrielles. D'autres acteurs publics sont appelé à accomplir leur rôle de fédérateur et

d'intermédiaire nous citons à titre d'exemple : les chambres de commerce et de l'industrie, les syndicats et le patronat.

A coté de cela, plusieurs conférences et séminaires sont organisés dans ce sens notamment les Assises de l'intelligence économique et de la veille stratégique qui attirent les cadres de l'administration et du privé et réunirent des spécialistes dans ce domaines pour rouvrir le débat sur ce sujet d'actualité brûlante.

Enfin, il est a rappeler que la mondialisation et la globalisation obligent à faire appel aux métiers d'intelligence économique et de veille stratégique afin de faire face à la concurrence. Ces métiers ont grand besoin de se développer au sein des administrations du secteur économique en Algérie.

Bibliographie :

- « Bulletin d'information statistique de la PME », 1^{er} semestre 2013.
- Delbecque E. & G. Pardini G. (2008), « Les politiques d'intelligence économique », Ed PUF.
- « Industrie Algérie », n° 04 Juillet 2012, les pôles industriels.
- « La stratégie et les politiques de relance de développement industriels », livre blanc du gouvernement, 2007.
- Agence française pour le développement de l'intelligence économique (AFDIE)
- Centre National de Documentation de Presse et d'Information. (2011), « L'industrie algérienne, enjeux et perspectives », Mars.
- Dznet. (2008), « Intelligence économique : Où en est l'Algérie ? », mardi 25 novembre.
- Gloaguen P. (2012), « Le guide de l'intelligence économique », Ed Hachette.
- Hermel L. (2007), « veille stratégique et intelligence économique », Ed AFNOR.
- Jakobiak F. (2009) , « l'intelligence économique » Editions Eyrolles.
- KHRIS B. (2013), « Intelligence économique L'Algérie couve son modèle », quotidien Liberté, Dimanche 09 Juin
- Larivet S. (2009), « L'intelligence économique, enquête sur 100 PME », Ed l'Harmattan.
- Larrat P. (2008), « Benchmark européen de pratiques en intelligence économique », Ed l'Harmattan.
- Ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'Investissement.(2010), « Manuel de formation en Intelligence Economique en Algérie ».
- Wilensky H, (1967), Organizational Intelligence: Knowledge and Policy in Government and Industry, New York: Basic Books.